

NOUVEAUX TARIFS

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2026

TARIFS 2026

par délibération du Conseil communautaire N°D.2025.11.13

BOIS D'ARCY ET BUC

NATURE	TARIFS	Limite hebdomadaire
GRAVAT	0,00 €	Pas de limite de dépôt
TOUT VENANT	51,00 € / m ³	
TOUT VENANT INCINERABLE	19,00 € / m ³	
PLATRE	0,00 €	
DECHETS VEGETAUX	11,00 € / m ³	
BOIS – Classe A	16,50 € / m ³	
BOIS Multirep	0,00 €	
FERRAILLE	0,00 €	
CARTON	0,00 €	
DEEE : déchets électriques et électroniques assimilés aux ménages (écrans, petits appareils électroménagers)	0,00 €	
DECHETS DANGEREUX HORS BOUTEILLES DE GAZ	4,00 € / Kg	
BOUTEILLE DE GAZ	48,00 € / unité	
HUILE DE VIDANGE (déversement dans la borne dédiée uniquement)	0,50 € / litre	
AMPOULES ET NEONS	0,00 €	
BATTERIE	0,00 €	
PILE	0,00 €	
BADGE PERDU	10,00 €	
BADGE (professionnels hors VGP)	10,00 €	